

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 11

Artikel: A l'Association cantonale du costume vaudois
Autor: O.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Après les grandes chaleurs de mars, les pluies d'avril, le chaud est revenu avec ses orages et menaces de grêle !

Les effeuilleuses sont reparties...

Elles reviendront l'an prochain... si elles jugent le salaire convenable !

En cette fin juin, la vigne fleurit. C'est si agréable et si doux de respirer le parfum de la vigne en fleurs. Quand la floraison — la « passée », comme disent les vigneron — se fait dans de bonnes conditions, c'est déjà un sérieux acompte sur les prochaines vendanges.

Les journaux ont annoncé que l'on avait importé moins de vins au cours des derniers mois que pendant la période correspondante de l'année dernière. Tant mieux ! Il en reste encore assez à vendre et à boire dans le pays. La presse nous a communiqué aussi, il y a quelque temps, à propos de la prise en charge de la récolte « 60 » par la Confédération, combien de milliers d'hectolitres allaient être rougis ou envoyés dans les fabriques de vinaigre et de vermouth.

De par la volonté de nos « autorités », nos rouges vaudois de bonne lignée s'appelleront *Salvagnin*, du nom d'un ancien cépage (pinot) de chez nous.

Je me souviens que dans ma jeunesse mon grand-père avait une petite vigne de *Salvagnin*. Nous la vendangions toujours avant « la levée des bans », tandis

que le gros rouge, plus tardif, était gardé pour les dernières vendanges. Ce *Salvagnin*, avec ses petits grains serrés et sucrés, donnait un vin pas très coloré, mais très agréable à boire. Maintenant, chez nous, avec la sélection des plants et les progrès de la vinification, l'on produit de très bons rouges. Dernièrement, en Argovie, j'ai apprécié les rouges de là-bas, un peu plus légers, mais assez semblables à ceux de chez nous.

On a baptisé le *Salvagnin* en grande pompe, au château de Chillon. De dociles personnages, vêtus comme des rois mages, se sont penchés sur cet enfant et ont procédé à son baptême. Nous souhaitons au jeune *Salvagnin*, longue vie et prospérité. *Mat.*

A l'Association cantonale du Costume vaudois

Après la magnifique coopération de cette belle Association à la Fête romande des patois, à Vevey, il convient que nous allions de l'avant, la main dans la main, et mieux que jusqu'à présent.

L'ACCV a tenu, dernièrement, son assemblée annuelle des délégués, sous la présidence agissante de M. Agénor Clavel. On y a rendu hommage à deux fondatrices disparues : Mmes Mermod et Bonnard, de Lausanne. Le même jour, on devait apprendre le décès d'une présidente d'honneur, Mme Barraud, de Bussigny.



CAFÉ ROMAND
LOUIS PÉCLAT LAUSANNE PL. ST FRANÇOIS 2

Il a été décidé de créer un fonds pour une Maison vaudoise.

M. Adrien Martin, chef du Service de l'enseignement primaire, a été acclamé membre d'honneur pour éminents services rendus. De nouveaux membres honoraires ont été désignés et, après le thé, Mlle Huguette Chausson fit une causerie très remarquée sur Pierre Viret. Une substantielle séance.

O. P.

L'ACTIVITÉ PATOISANTE ROMANDE

A Granges-Villeneuve

Dans sa dernière séance de Villeneuve, elle avait décidé avec enthousiasme de participer à la Fête romande. Le secrétaire Michel Strickler frêta un car des G.F.M. et c'est ainsi qu'une trentaine de participants, dont plusieurs dames, arrivaient joyeux à Vevey le matin du 28 mai. Nous les félicitons.

A Romont

La nouvelle amicale de Romont et environs a tenu une séance de bonne tenue à Massonnens, avec une belle participation, présidée par M. Léon l'Homme, de Mézières (FR). Elle fut encourageante et fait bien augurer de l'avenir du nouveau groupement. Le secrétaire romand avait envoyé des *Conteur* de propagande et il put enregistrer quatre nouveaux abonnements, dûment payés. Merci à ces amis. La prochaine fois, ils voudront bien nous donner un court compte rendu.

Une doyenne s'en va

Nous avons appris, avec chagrin, la mort de Mme Jeanne Barraud, de Bussigny, membre fondatrice et honoraire de l'Association cantonale du Costume vaudois. Malgré son grand âge, elle était une « mots-croisiste » fidèle du Conteum romand et elle réussissait nos mots croisés à chaque fois.

Résultats du concours de juin

Une trentaine de grilles conformes à l'*« originale »* ! La chaleur n'a donc pas fait trop de ravages dans les « méninges » de nos concurrents. Tant mieux !

Bien joli, le concours de juin, nous écrit M. Jaton, de Baugy s. Clarens. A première lecture, il m'avait paru plus difficile que la moyenne ; mais une fois qu'on a quelques points de repère, on n'a pas trop de peine à s'en tirer, et l'on trouve charmantes les définitions qui amènent, par exemple, haleine, lasso, autocrate, gitan, gui...

Merci M. Jaton de Baugy-Clarens (le beau nom pour un récit romanesque).

Parmi les fautes les plus nombreuses, citons : « Bouse » pour *bouge*, que devient alors OG (Geo inversé) ? Lac ou Tac pour *Bac* (bac pour traverser une rivière et *bac*, abréviation de baccalauréat) ; plis pour *obis* (ceinture japonaise).

Après tirage au sort, la liste des lauréats s'établit ainsi :

Mme Franc, Troistorrents.

Mme Jeanne Schwaar, Lausanne.

Mme François Gay, Lutry.

Mme Peneveyre, Lausanne.

Mme Laure Fiaux, Morges.

Mlle Andrée Duvoisin, Chessel.

Mme Mora-Collet, Bulle.

Mme Henri Séchaud, Sullens.

M. F. Schneider, Tolochenaz.

M. J.-D. Fattebert, Sainte-Croix.

Mlle Marguerite Graf, Leysin.

Mme G. Aeschlimann, Berne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 juillet 1961, une « grille » conforme à la grille originale, à l'*Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne*.

Faites-nous des abonnés !

rms.

Une revue folklorique comme la nôtre, pour devenir bien vivante sur le plan romand, a besoin de la collaboration de tous.